

Calendrier

Entrée en 6^e

Les demandes de dérogation sont gérées par le logiciel Affelnet 6^e. Il vous appartient de faire connaître votre choix de demander une affectation dérogatoire via le volet 2 de la fiche de liaison Affelnet 6^e, remis par le directeur d'école.

Entrée en 5^e - 4^e - 3^e

Il vous appartient d'adresser directement à mes services votre demande de dérogation **avant le 31 mai 2018**, délai impératif. Passé cette date, votre demande ne sera pas prise en compte.

Communication sur le dispositif

Vous pouvez obtenir tout renseignement complémentaire auprès de la direction de l'école ou de l'établissement dans lequel votre enfant est actuellement scolarisé.